



La revue *Aleph. langues, médias et sociétés* est approuvée par ERIHPLUS. Elle est classée à la catégorie B.

Tandawit d uslugen n tmazight

Variation géolinguistique et aménagement linguistique du berbère

التبابن الجغرافي اللغوي والتخطيط اللغوي للأمازيغية

Linguistic variation and linguistic development of Berber

HADDAD SAMIR - Mouloud Mammeri - Tizi-Ouzou

ASJP	Soumission	Publication numérique	Publication Asjp
Algerian Scientific Journal Platform	18-07- 2022	19-01-2023	31-03-2023

Éditeur : Edile (Edition et diffusion de l'écrit scientifique)

Dépôt légal : 6109-2014

Edition numérique : <https://aleph.edinum.org>

Date de publication : 19 janvier 2023

ISSN : 2437-1076

(Edition ASJP) : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/226>

Date de publication : 31 mars 2023

Pagination : 97-104

ISSN : 2437-0274

Référence papier

Samir Hadad, « Tandawit d uslugen n tmazight », Aleph, Vol 10 (2) | 2023, 97-104.

Référence électronique

Samir Hadad, « Tandawit d uslugen n tmazight », Aleph [En ligne], Vol 10 (2) | 2023, mis en ligne le 19 janvier 2023. URL : <https://aleph.edinum.org/7533>

Les altérations de la racine en kabyle

تغیرات الجذر في القبائلية

Root Alterations in Kabyle

HADAD SAMIR

UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMERI-TIZI-OUZOU

Introduction

La morphologie berbère, étudiée depuis le début du XX^e siècle, a mis en lumière la notion de « racine », mais la diversité des altérations radicales au sein d'un même dialecte reste encore insuffisamment explorée. Dans ce contexte, notre étude se concentre sur le kabyle et propose une typologie exhaustive de huit types de modifications radicales, articulant données synchroniques et perspectives diachroniques. Cette démarche vise non seulement à clarifier les mécanismes morphologiques sous-jacents à chaque altération, mais aussi à confronter ces phénomènes aux théories bi-consonantiques de Bohas et Cohen.

Nous posons ainsi la question suivante : comment classifier rigoureusement les altérations radicales en kabyle et dans quelle mesure ces variations résultent-elles d'évolutions diachroniques partagées avec d'autres parlers berbères ? Pour répondre à ces enjeux, nous nous fixons trois objectifs : construire une description précise des altérations observées dans un corpus de terrain, situer ces phénomènes dans le cadre théorique bi-consonantique, puis analyser leur répartition dialectale et diachronique.

Nous formulons trois hypothèses : chaque type d'altération correspond à un mécanisme morphologique distinct (H1) ; les altérations synchroniques peuvent s'expliquer par des évolutions diachroniques attestées dans d'autres variétés berbères (H2) ; l'application du modèle bi-consonantique offre une grille d'analyse plus nuancée qu'un simple classement alphabétique (H3).

1. La racine en langue amazigh

1.1. Contexte historique de la notion de « racine »

La notion de « racine » est récente dans le domaine berbère. Les premiers dictionnaires réalisés dans ce domaine ont procédé à une classification par ordre alphabétique des lexiques, ignorant toute organisation fondée sur la racine. C'est René Basset qui, lors de ses enseignements à l'Université d'Alger, a mis en valeur la notion de racine en berbère ; les cours d'André Basset ont ensuite consacré la racine comme concept fondamental de l'analyse lexicologique. À partir de cette époque, tous les travaux lexicographiques académiques l'ont adoptée pour structurer leurs entrées, comme en témoigne le Dictionnaire touareg-français de Charles de Foucauld (1920 ; rééd. 1952). Sous l'influence de Marcel Cohen, André Basset et Jean Contineau, les études de Dallet, Delheures, Prasse et Taifi ont perpétué cet ordre racinique. Les définitions de la racine proposées par André Basset (« un groupement de consonnes constitue le radical et, partant, l'armature sémantique ») et par Contineau (« la racine est l'élément radical

essentiel commun à un groupe de mots étroitement apparentés par le sens ») soulignent l'accord conceptuel entre ces auteurs. Pour Contineau, lorsque le radical subit des modifications (ex. meurs, mourir, mort → racine mr), on conserve le terme « racine » ; en revanche, si le radical demeure invariant (ex. conte, conter, conteur, racontar), il préfère le nommer « base ».

Dans la suite du travail, le comportement de la racine en kabyle est présenté selon la définition suivante : la racine est l'élément irréductible, récurrent et commun à une famille de mots étroitement apparentés par le sens. Dès lors que l'on évoque la récurrence, surgit la question de la délimitation de la « famille lexicale » à soumettre à l'analyse pour identifier les occurrences. Autrement dit, jusqu'où peut-on ou doit-on étendre la recherche pour reconstituer les familles lexicales ?

Si la question ne se pose pas pour les familles de mots soudées en synchronie, comme dans le cas de KRZ, facilement identifiable à travers :

- krez « labourer »
- takerza « labour »
- amekraz « laboureur » en revanche, l'extraction de dérivés plus éloignés nécessite un travail plus poussé. Par exemple, la séquence QN n'apparaîtrait qu'en étendant le champ dérivationnel à qqen « lier », tuqqna « le fait de lier », ameqqun « gerbe, fagot », tameqqunt « bouquet, botte », puis à aseywen « corde d'alfa servant à lier ». Ce parcours conduit à identifier la racine véritable YWN.

Néanmoins, cette méthode atteint ses limites lorsque l'on intègre la diachronie. Chaker (2009) atteste que 75 % des racines berbères résultent de processus diachroniques. Il démontre que seule une recherche exhaustive de tous les dérivés d'un lexème, comparés entre dialectes, permet de dégager la racine authentique. Ainsi, pour le lexème amnay « cavalier », l'appel au verbe ny « monter à cheval » en tamashaq permet d'écartier le préfixe m et d'isoler la racine NY. Le kabyle offre cependant une série de dérivés synchroniques (semneny « empiler », tamnenayt « pile, amas », tumnayt « transport ») et de formes comme yesna-tt « il a neigé », confirmant la nécessité de conjuguer approche synchronique et diachronique.

La diachronie permet ainsi de ressoudre en synchronie des termes aujourd'hui éloignés, comme le montrent Galland-Pernet et Taifi : le verbe azzay « être lent/lourd » dérive de iżday « être lourd » et s'associe à eżd « moudre, tous deux issus de la racine ZDY.

1.2. La racine et ses formes

La question de la forme de la racine a fait l'objet de nombreux débats, et ce, à l'échelle du chamito-sémitique. Suivant D. Cohen (cité par Haddadou), on postule un état bilitière primitif : deux consonnes radicales préexistent et constituent le noyau, auxquelles s'ajoute une troisième consonne alternante. Bohas¹ a notamment étendu cette

1. Bohas G, 1997, *Matrice, étymons, racine : éléments d'une théorie lexicologique du vocabulaire arabe*, Paris-Louvain, Peeters

théorie à l'arabe en introduisant la notion de « matrice », composée de deux consonnes de base associées à une troisième consonne mobile, idée apparemment applicable à certaines zones du lexique berbère.

S. Chaker (2009) identifie une trentaine de radicaux bi-consonantiques suivis d'une troisième consonne (k, g, s, z, d, t, *ḍ*). L'exemple le plus illustratif est la matrice **FR**, associée au sens « couper, séparer », et qui se déploie dans les racines suivantes :

- fry « couper » → tafruyt « couteau »
- frg « clôturer »
- frn « trier »
- frs « nettoyer »
- frḍ « balayer »
- frk de frarek « fissurer »
- frw de fru « démêler, résoudre »
- frz « éclaircir, démêler »

Le sème commun à ces racines relève donc de la matrice FR (« couper, séparer »). De même, la matrice KM se manifeste dans :

- kmez « gratter »
- kmen « être à l'abri »
- kmes « tenir avec précaution »
- kmec « froisser »

En kabyle, la matrice RY apparaît sous différentes formes selon les affixes :

- breq « briller »
- berreq « briller »
- irriq « briller »
- berqec « être multicolore »
- urey « or »
- iwrijy « être de couleur jaune »
- lebreq « éclair »
- awray « jaune »

Les deux dernières formes (lebreq, awray) soulignent particulièrement la notion de « briller » et illustrent comment une même racine bilitère peut générer une riche variation lexicale.

Il apparaît également que la majorité des racines trilitères berbères peuvent être interprétées comme l'expansion d'une matrice bilitère. Le système radical privilégié en effet le trilitarisme, et les lexèmes à plus de trois consonnes sont généralement considérés comme emprunts ou dérivés (Kahlouche 1992). Toutefois, une fois stabilisées,

certaines racines trilitères engendrent des formes quadrilitères, moins transparentes morphologiquement. Par exemple :

- *tiyirdemt* « scorpion »
- *agersal* « champignon »
- *agercal* « son »

Dans les deux derniers cas, on identifie le premier élément *ager* « mauvais » (cf. *agerseggas* « mauvaise année » ; *agermużal* « malchanceux ») et le second élément (*sal* « cuisson » ou *cal* « terre »), permettant de restituer au terme une valeur dérivée composée. Quant à *tiyirdemt*², nous proposons qu'il se décompose en *yar* « être sec » + *dem* (< *idim*) « sang », suggérant l'image d'un animal au sang coagulé.

Parfois, des racines trilitères rendent compte de processus de dérivation complexes : ainsi, *asegduf* « ortie », souvent analysé comme *azeg* + *ttef* (Chaker), se révèle apparenté à *wdf* « fourmiller » par comparaison avec le verbe *danir* « fourmiller » et son nominal *asewdef*, puis transformé sous l'effet de l'assimilation et de la sonorisation.

Enfin, la racine peut être profondément dissimulée par des habillages morphologiques multiples, rendant l'étymon méconnaissable : par exemple, la matrice SWL « être concave » se manifeste dans :

- *aswel* « concave »
- *tasebbalt* « grande jarre »
- *aqecwal/aqeswal* « grand panier en osier »
- *tassilt* « marmite »

Ces réalisations illustrent la capacité du berbère à recouvrir de nombreux morphèmes tout en préservant un noyau sémantique constant.

En conclusion, la variation radicale en berbère, fruit de l'usure phonétique, de l'assimilation, de la métathèse³ et d'autres opérations morphologiques, constitue un phénomène interne au système lexical. Elle ne remet pas en cause l'unité sémantique d'une racine ; même lorsque les formes synchroniques semblent divergentes, l'approche diachronique permet de rétablir des liens profonds, comme le montre l'exemple de la racine NY, à l'origine de *tamnennayt* « empilement » en kabyle et de *tanaka* « équitation » en tamasheq.

2. Cependant, l'attestation de *ticirdeamt*, en rifan, semble compromettre cette hypothèse, et tendrait à considérer ce terme comme synthème certes, mais comme dérivé plutôt qu'un composé, puisque la radicale *Y* est instable et devient *C*. Ce n'est nullement un cas de variation phonétique (*Y* → *C*), puisque ce cas n'est jamais attesté nulle part ailleurs. Mais, en admettant que nous sommes face à un cas de dérivation, expressive, pour être plus précis, d'autant plus que les deux phonèmes sont des candidats potentiel à l'expressivité, cela ne résout pas le problème quant au sens qu'aura le terme sans eux. Autrement dit, quel sens a *rdem* ? Aucun, bien évidemment, en restant dans le même contexte sémantique.

3. Pour ce qui est des altérations radicales inter dialectales, se référer à Kossman et ici même : chapitre III de la première partie, chapitre V pp. 74-83.

2. Les types d'altérations radicales

2.1. Chute d'une radicale

Dans cette section, chaque exemple débute par la forme considérée comme la plus authentique, étayée par la diachronie, suivie de la forme altérée et des transformations correspondantes.

1. Chute de la semi-voyelle w

- Position initiale

Wargu → argu (13, 17, 22)

Wziehungswise wirag → argu (9)

2. Position finale

Azegzaw « bleu » → azegza (8, 9, 10, 19)

Aqerriw → aqerru (6, 7, 8, 11, 12, 14, 17, 20, 21)

3. Chute de la semi-voyelle y

- Position médiane

aḥcayci → aḥcici (08, 15, 17, 22) ; aḥcic (03)

Tiyersi → tarsi (15, 16, 18 → 22)

Amayeg → amag (3, 5 → 20)

- Position médiane

Aqerruy → aqerru (6, 7, 8, 11, 12, 17, 20, 22 → 1)

Aledday (09) → aledda (10)

2.2. Vocalisation

Le phénomène de vocalisation concerne uniquement la transformation des semi-voyelles [w] et [y] en voyelles, respectivement en [u] et [i].

- Imziy → imzi (16, 18 → 01, 22)
- Meslay → mmesli (1, 4, 5, 6, 15, 19, 20 → 15)
- Awrid → urid, awred (3 → 10)

2.3. Étoffement radical

L'étoffement radical consiste en l'ajout d'un phonème, généralement expressif, à la racine authentifiée.

- Anyir → agendur (7, 8 → ayendur : 19, 20 ; aḥendur : 13)
- Udem → aqadum (1, 2, 5, 6, 13, 16)
- aḥcayci → aleḥcic (2)
- llufan → lṭufan (16 → 7, 11, 22)
- uzur → zhur (9, 10)
- aerur → azeerur (19)
- adif → εiduf (9)
- zelli → zeɛlelli (2, 14, 22)

2.4. Assimilation

L'assimilation, répandue à l'échelle interdialectale, apparaît également dans quelques cas marginaux du corpus :

- ldi → lli (1, 3, 6, 21)
- rnu → rru (17, 18, 19, 22)
- bded → bedd
- bder → adder (1, 5, 7, 11, 13, 17)
- afwad → uffad (17)

2.5. Durcissement

Le durcissement se manifeste par la substitution d'un radical par un autre plus occlusif :

- seyres → seqres (3, 5, 11, 12, 14 → 1)
- iwzil → igzil (10)
- emeq → ymeq « enfoncer » (9 → 10)

2.6. Métathèse

La métathèse résulte du renversement de l'ordre des consonnes radicales. Bien que ce phénomène soit marginal, il mérite attention :

- Tekki → ketti (11)
- Sami → masi (21, 14 → 7, 11)
- Fak → kfū (1, 8 → 2, 13, 20, 21)
- bŷu → yba (9)
- kreh → hrek (8, 11)

2.7. Changement du point d'articulation

Certains cas d'altération ne s'inscrivent dans aucune des catégories précédentes et relèvent d'un simple déplacement du point d'articulation, résultant d'interactions combinatoires au sein du mot. Le corpus en fournit plusieurs exemples :

- Ilqiq → imliq (2, 13)
- Agergis → adergis (8)
- sdeydey → steytey (13, 17)
- amlelli → amerelli (5, 19)

Un lexème particulièrement variable est le verbe arabe emprunté teyyer « jeter », adapté différemment selon les régions :

- degger (1, 3, 4, 5, 7, 11)
- deqquer (1, 14)
- Tegger (12)
- deyyer (17, 22)
- dekker (18)
- tiger (20)

Ce seul exemple illustre non seulement la variation phonétique entre les occlusives emphatiques [t] et [d] ou leurs équivalents voisés [đ] et [žd], mais aussi les alternances entre [j], [g], [k] et [q].

2.8. Assibilation

L'assibilation constitue un cas particulier de changement du point d'articulation, où une consonne dentale non sifflante évolue en sifflante⁴. Dans le corpus, un seul exemple a été relevé : *degger* → *segger* (11)

Cette mutation de [d] à [s] illustre la capacité du système phonologique kabyle à opérer des transmutations articulatoires même sur des racines stabilisées.

Conclusion

L'analyse présentée dans cet article met en évidence la richesse et la complexité des altérations radicales en kabyle. En confrontant un corpus de terrain exhaustif aux cadres théoriques bi-consonantiques, nous avons identifié huit types d'altérations, rappelant le rôle central du trilitarisme et la pertinence d'une approche diachronique pour éclairer les variations synchroniques. Chaque type d'altération—de la chute de semi-voyelle à l'assibilation—est révélé comme un mécanisme morphologique distinct, contribuant à la dynamique interne du lexique kabyle sans en rompre l'unité sémantique. Cette typologie offre une base empirique solide pour de futures recherches comparatives et génératives en linguistique berbère et invite à étendre l'analyse à d'autres dialectes afin de mesurer l'universalité et les spécificités régionales de ces phénomènes.

Bibliographie

- Boukous, A. (2009). *Phonologie de l'amazighe* (Études No. 10). Rabat : El Maârif Al-Jadida & IRCAM.
- Bohas, G. (1997). *Matrice, étymons, racine : éléments d'une théorie lexicologique du vocabulaire arabe*. Paris ; Louvain-la-Neuve : Peeters.
- Taifi, M. (1991). *Dictionnaire tamazight-français*. Paris : L'Harmattan-Awal.

Résumé

Le présent article propose une typologie détaillée des modifications radicales en kabyle, fondée sur un corpus de terrain exhaustif et enrichie par une perspective diachronique. Huit types d'altérations sont identifiés et illustrés : chute de radicale, vocalisation, étoffement, assimilation, durcissement, métathèse, changement du point d'articulation et assibilation. L'analyse compare ces phénomènes aux cadres théoriques bi-consonantiques issus des travaux de Bohas et Cohen, tout en mettant en lumière leur distribution dialectale. Les résultats offrent une base empirique inédite pour les études diachroniques et comparatives en linguistique berbère.

4. Boukous, A., 2009 – *Phonologie de l'amazighe*, Série : Etudes n° 10, El Maârif Al-Jadida, IRCAM, Rabat.

Mots-clés

alteration racine, kabyle, linguistique berbère, morphologie diachronique

Abstract

This article presents a comprehensive typology of root alterations in Kabyle, based on an extensive field corpus and a diachronic perspective. Eight alteration types are identified and exemplified : root loss, vocalization, augmentation, assimilation, fortition, metathesis, articulation shift, and sibilant change. The study frames these phenomena within bi-consonantal theory from Bohas and Cohen's work while highlighting their dialectal distribution. The findings provide a novel empirical foundation for diachronic and comparative research in Berber linguistics.

Keywords

root alteration, Kabyle, Berber linguistics, diachronic morphology

ملخص

يُقدم هذا المقال تفصيلياً لتغييرات الجذر في اللهجة القبائلية، استناداً إلى حشد ميداني شامل ومنظور تأريخي تطوري. تم تحديد ثمانية أنواع من التغييرات وتوضيحها بالأمثلة : فقدان الجذر، التصويت، الإضافة، الاستيعاب، التقوية، التبادل الصوتي، انتقال نقطة النطق، وتحوّل إلى شين. يُوظّف البحث الإطار النظري الثنائي الصامت من أعمال بوحاس وكوهين، مع إبراز التوزيع اللهجي. تُقدّم النتائج أساساً تجريبياً جديداً للدراسات المقارنة والتاريخية في اللسانيات البربرية.

الكلمات المفتاحية

تغير الجذر، القبائلية، اللسانيات البربرية، الصرف التأريخي